

Les Infos Municipales Wattenaises



Juillet 2010



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Je remercie les nombreuses personnes qui m'ont adressé des marques de sympathie suite à l'agression dont j'ai été victime de la part de deux jeunes désœuvrés et alcoolisés. La suite de cette triste affaire est dans les mains de la justice. j'ai pour ma part porté plainte avec constitution de partie civile tout comme l'association des maires du Nord.

Mais la jeunesse de Watten ça n'est pas ça !. C'est tout d'abord un champion de France de mathématiques, eh oui ça existe! en la personne de Youri Milliot, élève du lycée Jacques Durand à Saint Omer. Il sera mis à l'honneur lors de la cérémonie des voeux.

La jeunesse de Watten c'est aussi le bon comportement des clubs sportifs, en particulier cette saison au club de football avec trois montées chez les seniors. C'est aussi un champion du Nord de pétanque en triplète, Thibaut Wattiau.

C'est encore la confirmation en excellence avec un 1er prix à la clé pour notre magnifique harmonie. N'oublions pas non plus l'exemplaire école d'éducation et de respect qu'est l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers, ainsi que tous les adhérents des divers ateliers du Centre Socio Culturel qui se sont associés aux adultes pour la création et la réussite d'une comédie musicale.

En vous souhaitant chers concitoyens un bel été, de bons congés ou vacances, je me réjouis que la rentrée scolaire voit l'ouverture d'une classe, à l'école G. Fortry, quant à l'école maternelle R.Drila à Loverstel elle comptera désormais 22 enfants.

Félicitations aussi aux membres du syndicat de la Colme pour la réalisation de travaux d'embellissement dans le quartier de Wattendam, ce qui donne un aspect valorisant à l'entrée de la commune.

Daniel Deschodt

*Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet
www.watten.fr, cette lettre d'information y est téléchargeable.*

Quelques dates à retenir au calendrier des fêtes

Samedi 31 juillet : inauguration de la ducasse, concours de vélos fleuris

Jeudi 5 août : WATT'Athlon

Dimanche 5 septembre : braderie-brocante ducasse

Dimanche 26 septembre : brocante de la St Michel rue de Millam

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales délibérations du conseil municipal qui s'est réuni le jeudi 1er juillet à 18h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M.Deschodt, M. Devulder, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Questier, M. Plumart, M. Delhaye, M. Vermeersch, Mme Assal, Mme Dufour, M. Govart, Mlle Rousselle, Mlle Fourrier.

Absents : M. Avart (procuration à M. le maire), M. Clais (procuration à M. Ducrocq), M. Danquigny, M. Vanpoperinghe (procuration à Mme Questier), M. Guilbert (procuration à Mme Dufour) M. Gogibus, Mme Vandebossche, Mlle Binet (excusée)

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, M. le Maire a annoncé que le permis de construire concernant la construction de 30 maisons rue de Millam a été retiré par le Préfet suite aux événements en Vendée. Des modifications seront à apporter au permis, notamment en ce qui concerne la récupération des eaux de pluie. Quant au permis de construire pour la gendarmerie, celui-ci a été accordé sous réserve de modifications de rehaussement.

- Le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés de travaux suivants :
 - . Travaux (sanitaires et fenêtres) à l'école Fortry, en cours, total H.T : 221 367.37 € ainsi que la construction d'une nouvelle chaufferie à l'école Fortry : 34 152.65 €HT.
 - . Voirie programme 2010 : 147 532.07 €HT. (débuteront fin août).
 - . Parc de jeux, cité des tuileries : 119 966.91 €HT, les travaux devant démarrer mi-juillet.
- Réhabilitation de la maison Caron et de la salle des pompiers : le montant des honoraires est porté de 51 954.99 €HT à 81 887.03 €HT.
- Le conseil municipal décide d'attribuer un forfait de fournitures scolaires de 41 € par enfant au lieu de 40 l'année précédente.
- Le transport des élèves se rendant au collège et habitant à moins de 3 kms sera pris en charge de nouveau par la commune, pour l'année scolaire 2009/2010, cela représentant la somme de 1 540 €
- Le prix des repas à la cantine scolaire passera de 2.60 € à 2.65 € pour un élève de Watten.
- L'indemnité de gardiennage de l'église a été fixée pour 2010 à 417.87 €
- Comme chaque année, une subvention complémentaire est attribuée aux associations locales participant à la cavalcade : le montant total de ces subventions s'élève à 6 285 €
- Maison du patrimoine : un échange de terrains sera effectué avec M. Patrick Potdevin.
- Vente du chalet communal allée des roses : le conseil municipal a accepté la démolition de celui-ci (en raison de la présence d'amiante), et la vente du terrain après celle-ci.

Jury criminel 2011 : six personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale en tant que candidat juré. : M. Maupome Patrice, M. Govet Guy, Mlle Cadyck Bernadette, Mme. Hochart Suzanne, M. Demarthe Henri, M. Thys Gilles.



A propos de la collecte des déchets ménagers

Pendant les fortes chaleurs, il est possible que le ramassage de vos déchets ménagers commence à partir de 4 h du matin, il est donc important de sortir vos containers la veille. Cette disposition est valable pour les années à venir.

Date à retenir : encombrants le lundi 4 octobre Attention ne sont pas ramassés les déchets suivants: déchets électriques (téléviseurs, cafetières, grilles-pain,..), déchets électroniques (ordinateurs...), batteries, piles, huiles de vidange, pneumatiques, bombes aérosols, cartouches d'encre, peintures, solvants, produits phytosanitaires et chimiques, déchets infectieux et de soins, tôles en fibro.

Sur le site Internet de la communauté de la Colme : www.cc-colme.fr vous trouverez toutes les informations concernant la CC Colme et notamment les services dédiés à la population comme la collecte sélective des déchets qui vous concerne directement.

Fermetures estivales

Maison de l'emploi : du 2 au 20 août

Caf : pas de permanence du 19 juillet au 13 août

Cpam : pas de permanence jusqu'au 1er septembre

Quelques conseils

- Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau pour éviter un désagrément financier !
- La baignade est interdite dans les canaux et les rivières. Parents pensez à votre responsabilité.
- Avoir un chien c'est bien ! Ramasser ses besoins c'est très bien ! Les employés municipaux ne sont pas des larbins !

Animaux errants ou abandonnés, stériliser c'est protéger

Pendant les vacances, comme chaque année, on déplore le bilan affligeant de dizaines de milliers d'animaux domestiques abandonnés. La France détient le triste record d'Europe des abandons d'animaux, et un peu partout les refuges et fourrières sont surpeuplés (la SPA de Saint Omer ne peut plus accueillir aucun animal actuellement). Faute de place et d'adoptants, de nombreux animaux de compagnie, souvent en bonne santé, sont condamnés à l'euthanasie.

La stérilisation est le meilleur moyen de limiter la prolifération, source de misère animale et d'abandons. Les services vétérinaires et la SPA recommandent donc aux propriétaires responsables et aimant leurs animaux de procéder à leur stérilisation (notamment les chiennes et les chattes) ; cette opération est maintenant courante et même si elle est payante, c'est le prix de la tranquillité pour les maîtres autant que pour leurs compagnons à quatre pattes.

Pour un animal trouvé ou errant sur la voie publique, il faut s'adresser à la SPA de Saint-Omer. (03 21 98 43 03)

Nouveaux commerces

Aqua Sens « la nature pour votre bien-être » massages, soins du visage et du corps, épilation. 95 rue de l'Ermitage. 03 21 88 86 56 0618 66 80 04 www.aquasens.net

Animalove au service des animaux, alimentation et accessoires, 3 rue de Dunkerque, 06 86 94 86 76 www.animalove.biz

ETAT-CIVIL

DECES :

M. CORTYL Francis, 73 ans, domicilié 20 rue de Wattendam, décédé le 03/05/2010.

Mme COATSALIOU Nadine épouse BUISINE Jacques, 55 ans, domiciliée 25 rue des anémones décédée le 28/05/2010.

M. VANHELLE Claude, 80 ans, domicilié 44 rue Pascal Leulliette décédé le 03/06/2010.

M. DEVIN Marcel, 70 ans, domicilié 10 rue Paul Mortier, décédé le 08/06/2010.

Mme CASSEZ Marie-Thérèse veuve CADYCK Henri, 86 ans, domiciliée 133 rue de Millam, décédée le 08/06/2010.

M. FICHTEN Didier, 51 ans, domicilié 77 rue de Millam, décédé le 23/06/2010.

M. BENOIT André, 85 ans, domicilié 14 rue des anémones, décédé le 23/06/2010.

M. HERLEN Gilles, 54 ans, domicilié 21 rue de Wattendam, décédé le 10/07/2010.

M. DECOSTER Thomas, 31 ans, domicilié rue de Millam, décédé le 11/07/2010.

NAISSANCES :

ERCKELBOUDT Leyla née le 29 avril 2010, fille de Nadège ERCKELBOUDT, 8 cité Jeanne d'Arc.

DEFRANCE Julie née le 19 mai 2010, fille de Jean et de Marie HOLLANT, 21 rue des Anémones.

DEZARNAUD Maxence né le 01 juin 2010, fils de David et de Natacha DUHAMEL, 20 rue Pascal Leulliette.

MATTHYS Ceylan né le 12 juillet 2010, fils de Pascal et de Maryse MANSEL, 2 rue de la Montagne.

MARIAGES :

Julie DESTIERDT et Samuel GREVET le 23 mai 2010

Delphine DUCHOSSOY et Frédéric LEDOUX le 05 juin 2010

Isabelle MAUCONDUIT et Bernard LEFEBVRE le 03 juillet 2010

Natacha EVRARD et Eric BURBAN le 03 juillet 2010

Caroline HOLLANT et Pierre-Marie VAN ROOY le 09 juillet 2010

Prochaines collectes de sang :

Grand' Place : Vendredi 27 Août de 9h à 12h et 15h à 18h.

Vendredi 17 Décembre de 9h à 12h et 15h à 18h

Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr